

6 avril 2006, Ottawa

Allocution à l'occasion d'une rencontre avec les anciens combattants

Bonjour Mesdames et Messieurs,

J'aimerais tout d'abord remercier le ministre Thompson de m'avoir invité ici cet après-midi. Et j'aimerais lui dire que j'apprécie beaucoup l'énergie et la détermination dont il a fait preuve jusqu'à présent dans l'exercice de ses fonctions. Je suis persuadé que dans les mois qui viennent, le ministre Thompson continuera de faire avancer, au sein de notre nouveau gouvernement les questions qui importent aux anciens combattants canadiens.

J'aimerais aussi prendre le temps de remercier les anciens combattants ici présents, ainsi que les hommes et les femmes qui servent actuellement dans nos Forces armées canadiennes. Hier et aujourd'hui, vous incarnez les meilleurs attributs de citoyenneté et de loyauté à l'égard de notre pays : le courage, la force d'âme et la bravoure face au danger. Alors, au nom du gouvernement, je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour vos années au service du Canada tant au pays qu'à l'étranger.

Comme vous le savez sûrement, j'ai récemment rendu visite à nos troupes canadiennes en Afghanistan. Au cours de ma visite, j'ai été profondément ému par la force, l'enthousiasme et le dévouement dont font preuve ces braves hommes et femmes lorsqu'ils remplissent leur mission dangereuse mais extraordinairement importante dans la province de Kandahar. À Kandahar, le Canada joue un rôle de chef de file dans la mission de sécurité sanctionnée par l'ONU pour rebâtir ce pays dévasté par la guerre. Tous les jours, nos soldats font preuve de bravoure pour accroître la sécurité tout en aidant le peuple afghan à se bâtir un avenir plus pacifique et démocratique.

Je profite de l'occasion pour remercier, une fois de plus, ces hommes et ces femmes pour leurs efforts et leur dire que les Canadiennes et les Canadiens sont fiers de les appuyer et d'appuyer leur mission. Ce qui m'amène à la question que j'aimerais aborder brièvement avec vous – l'appui de notre gouvernement à tous nos hommes et nos femmes en uniforme – en particulier nos anciens combattants. Parce que de braves hommes et femmes comme vous ont défendu le Canada au pays comme à l'étranger, notre gouvernement est résolu à vous appuyer aujourd'hui en adoptant la nouvelle Charte des anciens combattants. Cette Charte prévoira des aides complètes aux personnes blessées ou incapacités lorsqu'elles sont au service du Canada.

À l'avenir, lorsque nos militaires quitteront nos Forces, ils peuvent être assurés que le gouvernement les aidera, ainsi que leurs familles, à faire la transition vers la vie civile. L'engagement de nos soldats à l'égard du Canada et leurs loyaux services leur donnent droit aux meilleurs traitements possibles. Cette Charte n'est qu'une première démarche en vue d'accorder à nos anciens combattants le respect et l'appui qu'ils méritent. Dans les mois à venir, le ministre Thompson et le gouvernement collaboreront à la mise en œuvre d'une Déclaration des droits des anciens combattants qui nous rendra plus aptes à répondre rapidement et équitablement aux préoccupations de ces derniers. Par ailleurs, nous comptons créer un poste d'ombudsman pour traiter les griefs des anciens combattants contre le système.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les engagements de notre gouvernement à l'égard des anciens combattants, et je vous assure que nous travaillerons avec détermination pour concrétiser ces initiatives.

Merci beaucoup.